

**La météo perturbe le déroulement des travaux en plaine. Les premiers semis dans les terres qui avaient un peu blanchi sont stoppés, ainsi que les chantiers de pulvérisation voire de fertilisation.**

## **BLE**

### **1ers apports d'azote à petites doses**

Dans le contexte de l'année plus « normal » en terme de développement des blés, certaines parcelles avaient un peu moins de 400-450 talles par m<sup>2</sup> en sortie d'hiver. Dans ces situations il peut arriver qu'il y ai peu d'azote dans les premiers centimètres mêmes si le reliquat est conséquent sur 3 horizons. Dans ce cas et surtout en sol à faible réserve hydrique des 1ers apports à petites doses comme conseillé (ex 20 u) ont pu être réalisés.

En situation plus normale, avec plus de 500 talles à 3 feuilles par m<sup>2</sup> et un reliquat moyen, le premier apport est moins urgent, et peut encore attendre un peu de meilleures conditions pour accéder aux parcelles.

Dans les situations avec plus de 500 talles à 3 feuilles par m<sup>2</sup> et un reliquat de plus de 60u dans les 2 premiers horizons, l'impasse au 1<sup>er</sup> apport est conseillée en fractionnant l'azote prévu à épis 1cm et en apportant la première fraction au redressement bien avancé vers le 15-20 mars. Pour adopter cette stratégie qui permet de valoriser au mieux l'azote gratuit du reliquat, tout en maximisant le rendement et la protéine à dose bilan, il est toutefois nécessaire de s'assurer par une mesure qu'il y a bien plus de 60u dans les 2 premiers horizons.

Attendre la semaine prochaine pour apporter le soufre (autour de 40u quelle que soit la forme). Même si le risque de carence est plus faible cette année, à prévoir en toutes situations sauf sols argileux, ou avec apports réguliers d'effluents d'élevage, ou dernière colza ayant reçu 70u de soufre.

## **COLZA**

### **Choix de la stratégie azotée**

Sur les petits colzas, mais qui présentent des potentiels corrects, les doses bilan conseillées sont les plus élevées et justifient des stratégies en 3 apports. Dans ces situations un premier apport a donc souvent été réalisé à partir du stade C1 (reprise de végétation) avec 40 à 50 unités. A partir de C2 (élongation) qui ne va pas tarder et avant D1 (boutons encore accolés) envisager le 2eme apport.

Sur les gros colzas, à dose bilan plus faible puisque tenant compte de l'azote déjà absorbé, intervenir en 2 apports, le premier à partir du stade C2 (début d'élongation) qui se généralise dans ces parcelles. Apporter la moitié de la dose bilan.

Dans les cas extrêmes avec moins de 10 u à apporter au total, attendre le stade D1 à D2 (boutons accolés à écartés), pour apporter la dose bilan.

Dernière limite pour faire une pesée de matière verte sur les parcelles encore au stade C1. Cette année les valeurs peuvent aller de 500 grammes à 1,2 kg, soit 35 à 80 unités d'azote à économiser. Si vous avez pris soin de faire une mesure entrée hiver, même dans les parcelles qui ont été plus ou moins défoliées, vous pourrez encore économiser une quinzaine d'unités de plus en moyenne, et jusqu'à une trentaine.

Sur les colzas bien démarrés au stade C2, apporter les 70 unités de soufre sous forme de sulfate. En sol sableux et acides penser aussi aux 50 g de molybdène.

## Toujours pas de risque insectes cette semaine

Il est temps d'installer les cuvettes jaunes pour détecter l'arrivée des charançons de la tige à la parcelle. En effet il n'y a pas de risque actuellement, car les conditions ne sont pas favorables aux vols, mais ce ravageur est à surveiller surtout entre le stade décollement de la tige et jusqu'à 20 cm (voire au-delà en année à risque élevé).

## Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 28 février 2017 (BSV N° 3), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémerick, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

***La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.***